



**HAL**  
open science

## Licence Langues - littératures - civilisations étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues - littératures - civilisations étrangères. 2010, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02037400

**HAL Id: hceres-02037400**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037400>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague A

### ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 3 - Jean Moulin

Demande n° S3110055000

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures, civilisations Etrangères

## Présentation de la mention

La licence mention Langues, littératures, civilisations étrangères (LLCE) de l'Université Lyon 3-Jean Moulin est une formation relevant du domaine Arts, lettres, langues. Elle comporte huit spécialités qui correspondent aux langues enseignées dans la filière : allemand, anglais, arabe, chinois, hébreu, italien, japonais, russe.

Cette licence repose sur l'étude d'une langue vivante étrangère et la connaissance de la culture et de la civilisation du pays ou des pays dans lesquels cette langue est parlée. Elle vise à donner aux étudiants de solides compétences dans les domaines linguistique, historique, sociologique et littéraire afin qu'ils puissent au terme de cette formation rechercher un emploi en France ou en Europe ou bien poursuivre des études en master, tant dans le domaine professionnel que dans celui de la recherche. Il s'agit aussi de permettre aux étudiants d'acquérir une bonne formation en vue de présenter par la suite avec succès les concours de recrutement de l'enseignement en France (Professorat des Écoles, CAPES et Agrégation).

Les poursuites d'études visées sont :

- le master recherche de la spécialité,
- le master recherche « Linguistique et dialectologie »,
- le master professionnel « Langue - Culture - Entreprise »,
- le master enseignement « Professorat des Écoles »,
- le master enseignement « CAPES »,
- l'Agrégation.

Les débouchés du titulaire de la licence LLCE sont essentiellement, outre la possibilité de passer les concours de l'enseignement, les concours internationaux et les concours administratifs, les activités professionnelles liées à l'international pour travailler dans la médiation linguistique et culturelle : relations publiques, édition, tourisme etc. Il pourra ainsi s'insérer sur le marché du travail dans les différents domaines où la pratique des langues est un élément déterminant pour le recrutement, dans toute organisation publique ou privée en relation avec l'étranger.

## Avis condensé

- Avis global :

La licence Langues, littératures, civilisations étrangères relève de la « Faculté des Langues » et fait l'objet d'une demande de renouvellement d'habilitation. C'est une formation adéquate, même si elle ne répond pas de façon satisfaisante à tous les critères d'évaluation et présente encore quelques points faibles importants. Le projet pédagogique est de bonne qualité, les objectifs bien définis (accès traditionnel au master recherche de la spécialité et aux carrières de l'enseignement, mais aussi ouverture sur un master à finalité professionnelle), le contenu et l'organisation des enseignements sont adaptés à la maîtrise d'une langue étrangère et à l'étude de la culture et de la civilisation d'un pays ou de plusieurs pays où cette langue est parlée. Le vaste choix de langues (et notamment la possibilité d'étudier des langues « rares »), la délimitation de parcours adaptés aux débouchés et les possibilités de

réorientation offertes par les unités d'enseignement d'ouverture constituent des atouts pour le succès de la formation et de ses étudiants. Les points faibles importants qui subsistent à l'heure actuelle, essentiellement une trop faible mobilité internationale des étudiants, un taux élevé d'abandon en première année et un pilotage encore perfectible de la formation, notamment au niveau de l'évaluation des enseignements, devront à l'avenir faire l'objet d'une réflexion plus poussée de l'équipe pédagogique de façon à renforcer l'attractivité de la formation.

- Points forts :

- Le vaste choix de langues (huit spécialités), l'enseignement de langues « rares » (arabe, chinois, hébreu, japonais, russe), la possibilité d'une mise à niveau ou d'une initiation pour les langues peu ou pas étudiées dans l'enseignement secondaire et la diversité des parcours (sept parcours possibles) permettent à la filière LLCE de l'Université Lyon 3-Jean Moulin de se différencier d'autres formations du même type.
- Cette filière LLCE traditionnellement dédiée à la formation des enseignants connaît un renouvellement appréciable grâce à la délimitation de sept parcours ciblés reposant sur des unités d'enseignement d'ouverture, dont quatre (Culture littéraire, Histoire, Philosophie, Langue vivante initiation) constituent une ouverture intéressante aux métiers de la médiation linguistique et culturelle. La formation permet ainsi d'accéder au master « Langue - Culture - Entreprise » à finalité professionnelle.
- La possibilité de s'inscrire en parallèle dans les mentions LLCE et Lettres modernes avec allègement de la charge de travail constitue un atout supplémentaire. Cette double formation repose sur l'ajout d'une unité d'enseignement complémentaire commune (6 crédits) aux UE fondamentales des deux disciplines étudiées (LLCE : 18 crédits, Lettres Modernes : 18 crédits), ce qui porte à 44 le nombre de crédits obtenus pour un semestre (contre 30 crédits pour la validation d'une seule licence et 60 crédits pour la validation simultanée de deux licences normales).

- Points faibles :

- La mobilité internationale des étudiants n'est pas développée de façon satisfaisante (seulement 8,4% des effectifs de L2 et L3 ont effectué un séjour à l'étranger en 2007).
- Le taux d'abandon en première année est très élevé (environ 60 %), et le taux de réussite en trois ans est faible (environ 35 %).
- Le pilotage de la formation n'est pas encore complètement satisfaisant en raison d'une réflexion insuffisante sur la pratique du tutorat et de l'absence d'autoévaluation.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

- Pour développer la mobilité internationale des étudiants, il serait peut-être utile de réduire le nombre des partenariats à l'étranger et de se concentrer sur les plus porteurs d'échanges fructueux en les mettant systématiquement en avant lors de réunions d'information spécifiques, en éditant si nécessaires quelques brochures publicitaires et en invitant un maximum de collègues étrangers à tenir des conférences et à assurer des cours dans leur langue pour donner aux éventuels candidats au départ l'assurance d'avoir été bien préparés à leur séjour à l'étranger.
- Inversement, si le nombre de partenariats devait s'avérer trop réduit pour certaines disciplines ou si le nombre de places disponibles n'était pas suffisant à l'heure actuelle pour d'importantes cohortes d'étudiants, par exemple en anglais, il serait bon de mettre en place de nouvelles conventions d'échanges bien ciblées. Ainsi, les pays scandinaves, aux nombreuses universités anglophones, peuvent représenter une alternative au Royaume-Uni. De nombreuses universités allemandes, polonaises, tchèques etc. dispensent aussi des cours en anglais et constitueraient un lieu de destination privilégié pour des étudiants désireux de s'initier parallèlement à d'autres langues étrangères.
- Pour lutter contre le taux d'échec élevé en première année et le taux de réussite trop faible en trois ans, il conviendrait sans doute de renforcer le pilotage de la formation en travaillant principalement dans trois directions :
  - une meilleure organisation de l'équipe pédagogique en instituant systématiquement un responsable par année dans chacune des huit spécialités,
  - la mise en place d'un tutorat plus performant : dans le cadre du Plan de Réussite en Licence, le tutorat de L1 devrait idéalement comporter trois phases distinctes, à savoir un tutorat d'intégration obligatoire pour tous les étudiants en début d'année, un tutorat méthodologique dans la seconde partie

du premier semestre pour tous ceux qui en éprouvent le besoin et un tutorat de soutien au deuxième semestre pour tous les étudiants jugés trop faibles à l'issue des premières évaluations,  
- la pratique systématique de l'autoévaluation - dès que l'Université Jean Moulin s'en sera donné les moyens - pour mieux anticiper les éventuels échecs des étudiants en ayant une connaissance précise de leurs difficultés et de leurs attentes.

## Avis détaillé

### 1 • Pilotage de la licence :

Le pilotage de la formation peut encore être amélioré sur certains points, même s'il est déjà très performant sur d'autres :

- L'équipe pédagogique n'est pas assez structurée, et son fonctionnement est flou : il manque un responsable par année dans chaque spécialité.
- Le dispositif de suivi de la population étudiante du Service statistique de l'Université est efficace, et l'équipe pédagogique en tient largement compte.
- Les enseignants ne semblent pas, pour l'instant, accorder beaucoup d'importance à l'impact des évaluations sur le pilotage de la formation car il n'émerge aucune réflexion sur les résultats de l'évaluation des connaissances des étudiants, et l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants n'est pas pratiquée.
- Le diplôme est convenablement valorisé à l'extérieur puisque la mention LLCE de Lyon 3 attire des étudiants issus de départements non limitrophes du Rhône, voire hors région.

### 2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est assez satisfaisant, hormis le fait que l'évaluation des enseignements n'est pas encore pratiquée (elle devrait être mise en place très prochainement), puisqu'il permet le renouvellement d'une mention traditionnelle :

- Les objectifs sont clairs et précis ; les débouchés traditionnels, les métiers de l'enseignement, sont bien représentés. L'équipe pédagogique accorde aujourd'hui à juste titre une place plus importante à la médiation linguistique et culturelle.
- Le contenu et l'organisation des enseignements sont adéquats et permettent l'étude approfondie d'une langue vivante étrangère et l'acquisition de connaissances en matière de culture et de civilisation.
- L'acquisition de compétences additionnelles et transversales est pleinement réalisée.
- Les procédures d'évaluation des connaissances des étudiants sont tout à fait satisfaisantes.

### 3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'aide à la réussite sont très satisfaisants dans plusieurs domaines, même si le tutorat demande à être reconsidéré :

- L'accompagnement des étudiants est satisfaisant dans deux domaines importants : l'orientation active, relativement nouvelle, est pratiquée efficacement, et elle devrait peu à peu porter ses fruits ; il existe des enseignements de mise à niveau très performants pour les langues « rares » (arabe, chinois, japonais et russe), voire une année entière de propédeutique si nécessaire.
- Il n'existe pas d'enseignements pour des groupes spécifiques, notamment un tutorat ciblé pour les étudiants en difficulté.
- Les unités d'enseignement d'ouverture proposées aux étudiants (sept choix possibles) facilitent les réorientations. Il existe des passerelles contribuant à la mobilité interne au sein de l'établissement (vers d'autres spécialités de la mention ou d'autres mentions).
- La progressivité des sept parcours fondés entre autres sur ces unités d'enseignement d'ouverture est réelle et conduit à une spécialisation croissante, voire à un début de professionnalisation, notamment grâce à l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant au semestre 4.

#### 4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'orientation professionnelle est esquissée dans le parcours Professorat des écoles, mais elle se dessine aussi à travers le possible renforcement de la spécialité en L3 (préparation plus efficace aux concours de l'enseignement secondaire, CAPES et Agrégation).

Elle est plus originale quand elle débouche, à l'issue de quatre parcours dits « d'ouverture libre » (Culture littéraire, Histoire, Philosophie, Langue vivante initiation) sur les métiers de la médiation linguistique et culturelle et permet même l'accès au master « Langue - Culture - Entreprise » à finalité professionnelle.

On peut toutefois regretter que la formation n'offre pas la possibilité d'effectuer un stage professionnalisant, y compris dans le parcours Professorat des écoles.

Il est aussi dommage que l'ouverture sur le monde peine à se concrétiser en raison d'une mobilité internationale insuffisante des étudiants.